

toliques aux évêques du Brésil à propos de l'abolition de l'esclavage.¹

Et dans quels temps sommes-nous les témoins étonnés et ravis de cette nouvelle diffusion de la lumière et de ce nouvel épanchement de la charité et du zèle? Au moment même où la persécution éclate contre le pontife-roi avec plus de fureur que jamais!

En effet, depuis que l'armée piémontaise était entrée dans Rome par la brèche de la *Porta Pia*, le gouvernement spoliateur avait tâché de faire croire qu'il voulait sincèrement vivre en paix avec le Saint-Siège et ne gêner en rien le Pape dans l'exercice de sa royauté spirituelle. Admettons-le : il gardait encore quelque ménagement, il reconnaissait au Souverain Pontife le titre et les prérogatives de souverain.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Le mot d'ordre a été donné par les sectes, dont le ministre Crispi n'est que le misérable instrument. Un code pénal vient d'être édicté, — et son adoption définitive ne s'est pas fait longtemps attendre, — d'après lequel le Pape lui-même ne pourrait plus, sans s'exposer à des châtiments sévères, même à des peines corporelles, défendre publiquement ses droits les plus imprescriptibles.

Oui, le cercle de la persécution s'est de jour en jour resserré autour du Pontife. Les voiles transparents dont s'était d'abord enveloppée l'hypocrisie des gouvernants de l'Italie, ont été levés : la loi des garanties, qu'on n'avait cessé d'invoquer contre ce qu'on ne rougissait pas d'appeler l'injuste, la déraisonnable inflexibilité d'un pontife rebelle aux leçons de l'expérience et de l'histoire, aussi bien qu'aux lois du progrès moderne, cette loi a été déchirée, détruite. Il n'en reste plus rien. Une politique nouvelle a été inaugurée, politique plus que jamais de haine et d'impiété. Que reste-t-il donc au Souverain Pontife? Cette unique alternative : ou bien se soumettre et devenir le premier sujet, — le chapelain peut-être, — du roi d'Italie, ou bien fuir

1. *De libertate humana*. — *Sanctissimi Domini nostri Epistola ad Episcopos Brasiliæ*.

C'est néanmoins en face de ces magnifiques documents, où brillent du plus vif éclat le zèle religieux et la largeur de vue du grand pontife, qu'un journal italien disait dernièrement : " Cet homme, qui semblait devoir être un esprit élevé et appelé à donner à l'Eglise une direction hautement spirituelle, a fini par vouloir être exclusivement un prétendant terrestre." Le malheureux écrivain ne comprend pas que le Pape ne réclame l'indépendance, que parce que, seule, elle peut lui garantir la liberté nécessaire dans l'exercice de ses fonctions spirituelles.